

08-12-15

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 15 décembre 2008, à 19 h 33, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Louise Dionne
Pauline Michaud
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Steve Gagné
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières

Absences motivées :

Sara Deschênes
Claude Fortin
Denis Goulet
Nadyne Langlois
Lise Lévesque

08-12-15-109 CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

Le président, M. Raymond Tudeau, remet un certificat de reconnaissance à M^{me} Nancy Forsley pour son implication en tant que parent au comité consultatif EHDAA depuis 1999 et en tant que

présidente du Comité consultatif EHDAA et représentante au Comité de parents depuis 2005.

Un merci tout à fait spécial lui est adressé de la part de tous les membres du Comité consultatif EHDAA.

08-12-15-110 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du Conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

08-12-15-111 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

08-12-15-112 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux, représentants du Comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

08-12-15-113 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2008 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2 Représentation de la Commission scolaire des Phares à la Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette (Francine Doucet) ;
 - 6.3 Délégation d'une représentante ou d'un représentant au conseil d'administration du CLAC (Francine Doucet) ;

- 6.4 Transfert d'un circuit de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
- 6.5 Consentement de servitude à la Ville de Rimouski sur les terrains de l'école D'Auteuil (Carl Ruest) ;
- 6.6 Sécurité des piétons aux abords de l'école Paul-Hubert et du Centre de formation Rimouski-Neigette (Carl Ruest) ;
- 6.7 Révision budgétaire 2008-2009 – Acceptation (Marc Girard);
- 6.8 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1er juillet au 31 octobre 2008) (Jacques Poirier);
- 6.9 Autorisation de voyages – Président et directeur général (Jacques Poirier) ;
- 6.10 Rapport annuel 2007-2008 (Raymond Tudeau) ;
- 6.11 Nomination au Comité sur l'enrichissement;
- 7.0 **Information**
 - 7.1 Rapport du président ;
 - 7.2 Rapport du directeur général ;
 - 7.3 Rapport du Comité de parents ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

DÉCISION

08-12-15-114 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2008 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-12-15-115 REPRÉSENTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES À LA TABLE DE CONCERTATION EN IMMIGRATION RIMOUSKI-NEIGETTE

ATTENDU que la Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette s'est dotée d'un Règlement général;

ATTENDU que la Table s'est donnée comme mission :

«*La Table est un lieu privilégié d'échanges sur les thèmes en lien avec l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.*»

ATTENDU que la Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette souhaite favoriser l'engagement des membres de la Table et ainsi faciliter l'établissement durable des immigrants sur son territoire;

ATTENDU que la Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette souhaite que la Commission scolaire des Phares désigne un représentant pour un mandat d'une durée de deux ans avec possibilité de renouvellement;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de déléguer M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, pour siéger au conseil d'administration de la Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette.

08-12-15-116 DÉLÉGATION D'UNE REPRÉSENTANTE OU D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLAC

ATTENDU le poste réservé et non comblé au conseil d'administration du CLAC;

ATTENDU l'importance pour la Commission scolaire des Phares de contribuer au développement des arts et de la culture;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de déléguer M^{me} Christine Marquis, directrice adjointe aux Services éducatifs, en tant que représentante de la Commission scolaire des Phares au conseil d'administration du CLAC.

08-12-15-117 TRANSFERT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur Transport Max S.D. inc. à l'effet d'autoriser le transfert d'un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'autoriser le transfert du circuit de transport numéro 105 au transporteur Immeubles Mallandain inc., en date du 16 décembre 2008.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

08-12-15-118 CONSENTEMENT DE SERVITUDE À LA VILLE DE RIMOUSKI SUR LES TERRAINS DE L'ÉCOLE D'AUTEUIL

ATTENDU la demande de la Ville de Rimouski pour obtenir une servitude sur les terrains de l'école D'Auteuil, et ce, pour fins d'implantation d'une piste cyclable;

ATTENDU les conditions inhérentes à ce consentement telles qu'exprimées dans le document préparé par la Ville à cet effet;

ATTENDU l'avis favorable reçu de la direction de l'école du Rocher-D'Auteuil;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'autoriser le consentement d'une servitude réelle et perpétuelle à la Ville de Rimouski sur une parcelle du terrain de l'école D'Auteuil ci-après décrite :

«Parcelle de terrain constituée par une portion du lot 3 258 005 du cadastre du Québec d'une largeur de 5 mètres et d'une longueur approximative de 55,0 mètres bornée au nord-est par le lot 2 898 066 à un point situé à environ 24,0 mètres de la ligne d'emprise nord du boulevard Saint-Germain et au sud-est par ledit boulevard à un point situé à l'intersection de ce dernier avec la rue du Rocher-Blanc.»

Il est également résolu de consentir à la Ville une servitude temporaire de 5 mètres de largeur sur les terrains adjacents à la parcelle ci-avant décrite pour permettre la réalisation des travaux.

08-12-15-119 SÉCURITÉ DES PIÉTONS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT ET DU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE

ATTENDU qu'environ 3 000 élèves jeunes et adultes fréquentent l'école Paul-Hubert et le Centre de formation Rimouski-Neigette (CFRN);

ATTENDU qu'une proportion élevée de ces élèves circulent à pied dans le secteur des rues Sirois, Arthur-Buies et Ross lors des pauses et des repas;

ATTENDU la présence dans ce secteur d'un centre commercial, de plusieurs autres commerces et de nombreuses résidences, ce qui implique une circulation automobile de plus en plus importante;

ATTENDU le risque que constitue cette circulation sur la sécurité des élèves et du personnel de la Commission scolaire;

ATTENDU les démarches déjà réalisées par les directions de l'école Paul-Hubert et du Centre de formation Rimouski-Neigette;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares juge prioritaire la sécurité de sa clientèle et de son personnel sur ses terrains d'abord mais également sur la voie publique;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de demander à la Ville de Rimouski d'étudier les mouvements piétonniers et véhiculaires dans les rues Sirois, Arthur-Buies et Ross de façon à mettre en place des mesures pour améliorer la sécurité des élèves et du personnel qui circulent à titre de piétons dans ce secteur.

08-12-15-120 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2008-2009 – ACCEPTATION

ATTENDU la mise à jour du budget 2008-2009 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2007-2008 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2008;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2008-2009, à titre de rapport d'étape.

08-12-15-121 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2008)

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2008, tel que présenté au document A113-1 (07/08-10/08).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux *Règlements de délégation* des fonctions et des *pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-12-15-122 AUTORISATION DE VOYAGES – PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document # F112-5-1 (04).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-12-15-123 RAPPORT ANNUEL 2007-2008

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de prendre acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2007-2008.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-12-15-124 NOMINATION AU COMITÉ SUR L'ENRICHISSEMENT

ATTENDU la résolution n° 08-01-14-136;

ATTENDU l'impossibilité de M. Philippe St-Germain à poursuivre sa participation au sein du Comité sur l'enrichissement;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer M. Gilbert Labrie afin de remplacer M. Philippe St-Germain pour siéger sur le Comité sur l'enrichissement.

08-12-15-125 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général;

c) Rapport du Comité de parents.

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de souligner l'excellent travail du Comité de parents.

Le rapport du Comité de parents est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-12-15-126 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

08-12-15-127 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 35, il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
08-12-15-109	Certificat de reconnaissance
08-12-15-110	Période de questions et correspondances des élèves
08-12-15-111	Période de questions réservée au public
08-12-15-112	Période réservée aux commissaires parents
08-12-15-113	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
08-12-15-114	Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2008 – Approbation et suivis
08-12-15-115	Représentation de la Commission scolaire des Phares à la Table de concertation en Immigration Rimouski-Neigette
08-12-15-116	Délégation d'une représentante ou d'un représentant au conseil d'administration du CLAC
08-12-15-117	Transfert d'un circuit de transport scolaire – Demande d'autorisation
08-12-15-118	Consentement de servitude à la Ville de Rimouski sur les terrains de l'école D'Auteuil

08-12-15-119	Sécurité des piétons aux abords de l'école Paul-Hubert et du Centre de formation Rimouski-Neigette
08-12-15-120	Révision budgétaire 2008-2009 – Acceptation
08-12-15-121	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 ^{er} juillet au 31 octobre 2008)
08-12-15-122	Autorisation de voyages – Président et directeur général
08-12-15-123	Rapport annuel 2007-2008
08-12-15-124	Nomination au comité sur l'enrichissement
08-12-15-125	Information
08-12-15-126	Questions nouvelles
08-12-15-127	Levée de la séance